JOURNAL DES DEBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

ALLEMAGNE.

Munich (Bavière), 4 *juin*.

S. M. le Roi partira vers le 15 pour les eaux de Bade, et sera accompagné par le ministre M. le comte de Montgelas.

La Margrave douairière de Bade se rendra ici auprès de la Reine sa fille.

Articles additionnel et secrets du traité de Munich du 14 avril 1816.

Art. 1er. S. M. I. et R. Ap., pour elle-même et au nom des hauts alliés, garantit à S. M. le Roi de Bavière, ainsi qu'à ses héritiers et successeurs, la réversion de la partie du Palatinat du Rhin dite le cercle du Neckre, appartenant aujourd'hui à la maison de Bade, au cas d'extinction de la ligne mâle et directe du grand-duc régnant.

2. Par suite de la teneur de l'art. 4 du traité patent, le cercle badois de Mein et de Tauber, est destiné à servir d'indemnité à la couronne de Bavière pour la contiguité de territoire qui lui avoit été promise par les traités, et que les circonstances ne permettent pas d'établir aujourd'hui.

3. A l'effet d'y parvenir plus promptement, et pour donner à S. M. le Roi de Bavière des preuves non équivoques du desir dont S. M. I. est animée de lui procurer ladite indemnité, elle s'engage non seulement à y employer tous les moyens, mais elle promet à S. M. le Roi de Bavière de soutenir cet engagement auprès des trois cours ses alliées, et conjointement avec elle à Francfort.

4. Afin que les intérêts de la Bavière ne puissent être lésés par un retard qu'éprouveroit la cession dudit cercle de Mein et Tauber, S. M. l'Empereur d'Autriche prend sur elle de lui en payer annuellement le revenu, qui est évalué de gré à gré à 100,000 florins, valeur d'Empire. Cette somme sera déduite du paiement des 200,000 quintaux de sel, jusqu'à ce qu'un résultat efficace des négociations de Francfort ait mis S. M. le Roi de Bavière en possession de ce territoire.

5. La route militaire à travers les Etats de S. A. R. le grand-duc de Bade, dont l'établissement est stipulé par l'art. 5 du traité de ce jour, ne pouvant remplir l'objet des communications entre les Etats bavarois sur le Mein, et ceux sur la rive gauche du Rhin, sans causer une surcharge pour les parties de territoire soumises à ce passage, S. M. I. et R. Ap. s'engage à employer ses bons offices et à réclamer ceux des cours alliées près S. A. R. le grand-duc de Hesse, pour l'établissement d'une seconde route militaire à travers ses Etats.

6. Les articles additionnels secrets auront la même force et valeur que s'ils étoient insérés mot à mot dans le traité patent de ce jour. Ils seront ratifiés, et les ratifications en seront échangées en même temps. En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs les ont signés, et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Munich, le 16 avril, l'an de grâce 1816.

Le baron DE WACQUANT-GEOZELLES; le comte DE MONTGELAS; le comte DE RECHBERG.

Francfort, 8 *juin*.

Le baron de Giese, ministre de S. M. le Roi de Bavière à La Haye, est arrivé hier ici.

On avoit déjà antérieurement mis en question si les ministres des puissances étrangères seroient admis à la diète germanique. L'approche de l'ouverture de cette assemblée fait qu'on s'occupe maintenant davantage de cette question. L'Autriche et la Prusse s'opposent à l'admission des ministres étrangers; alléguant que la diète actuelle ne doit point être considérée, à l'instar de celle de Ratisbonne, comme formant le corps de la confédération germanique, mais seulement comme une réunion de princes fédérés, qui se sont rassemblés, par le moyen de leurs représentans, pour discuter entr'eux leurs intérêts réciproques. Les partisans de l'admission des ministres étrangers objectent que, d'après la constitution de la confédération germanique, un des attributs de la diète est de pouvoir déclarer la guerre et faire la paix, qu'ainsi elle forme un corps auprès duquel les puissances étrangères ont le droit d'accréditer des ministres.

Le ministre d'une de ces puissances a fait circuler, il y a quelques jours, un Mémoire confidentiel sur cette question, parmi les ministres accrédités à la diète. Tous les autres Etats qui forment la Confédération, nommément la Bavière, ne voyant dans l'opposition des deux puissances ci-dessus qu'une espèce de protection, sont fortement d'avis de l'admission des ministres étrangers, et l'on ne doute pas qu'elle n'ait lieu malgré cette opposition.

GRANDE-BRETAGNE.

Londres, 8 *juin*.

Fonds publics. — Quatre pour cent, 78. — Trois pour cent et Cinq pour cent, fermés.

Nous sommes fâchés d'apprendre ce matin que la princesse Charlotte a eu une nuit agitée, et est à peu près dans le même état où elle s'est trouvée le premier jour.

Les accidens nombreux et graves qui ont eu lieu depuis peu par la négligence ou la brutale émulation des cochers de diligence, ont enfin appelé l'intervention du Parlement. Le procureur-général a prévenu la nuit dernière la Chambre des Communes que, lundi prochain, il présenteroit un bill pour protéger les sujets de S. M. qui peuvent être dans le cas de se servir de cette espèce de voiture. Le bill autorisera les magistrats à infliger des punitions pécuniaires et même corporelles à tout cocher de diligence dont la voiture aura versé, soit par négligence, soit par imprudence.

M. Canning est arrivé à Liverpool il y a deux jours, pour sa réélection au Parlement. Immédiatement après son arrivée, il s'est fait connoître à ses futurs commettans par un discours prononcé du balcon de la maison du colonel Bolton. A la fin de ce discours, un grand tumulte s'est élevé; il y a eu des voies de fait entre les amis de M. Leyland, l'autre candidat, et les protecteurs de M. Canning. Le parti populaire a cassé les vitres de la maison de M. Gladstone, et de plusieurs autres maisons appartenantes à des amis connus de M. Canning. La ville est restée pendant quelque temps dans un état de tumulte; à la fin, la tranquillité a été rétablie, prouver ainsi son amour pour le Roi, par l'accueil noble et désintéressé fait aux dignes chefs de sa garde fidèle.

— Voici la liste des pièces qui seront jouées sur le théâtre de la Cour: Samedi 22, *la Caravane*; lundi 24, *Adelaïde Duguesclin* et *les Etourdis*; mercredi 26, *la Fête du Village* et *Maison à vendre*; vendredi 28, *la Primavera Felice*, intermède de Paër, un vaudeville, et le ballet de *Nina*.

— Mme la comtesse de Choisy, dame d'atours de MADAME, qu'elle n'a jamais quittée, vient d'épouser M. le vicomte d'Agoult, premier écuyer de S. A. R., qui n'a pas non plus cessé d'accompagner MADAME pendant son séjour à Mittau et en Angleterre.

— Le pont entre la Cité et l'île Saint-Louis sera réparé sous peu de jours, en sorte que les curieux qui se rendront de ce côté à Notre-Dame, le jour du mariage, pourront y passer facilement.

— Des ouvriers sont occupés à démonter le char qui est sur l'arc de triomphe de la place du Carrousel.

— On a découvert le fronton du Louvre du côté du pont des Arts. L'écusson aux armes de France a remplacé l'aigle de l'usurpateur.

— C'est dans les jours de la Fête-Dieu et de l'octave que se développe principalement la pompe du culte catholique. M. le curé et les administrateurs de Saint-Eustache, jaloux de donner aux processions qui vont avoir lieu tout l'éclat possible, ont commandé à la manufacture de velours de M. Vauchetet, rue de Clichy, une bannière d'une grande dimension et d'un très bel effet.

— La 26e légion (Eure et Loir) est arrivée aujourd'hui à Paris par la barrière des Bons-Hommes.

— Un journal avoit annoncé la prochaine arrivée à Paris de la légion de l'Isère. Nous sommes autorisés à démentir cette nouvelle.

— C'est par erreur que M. Descubes de Lascaux, chef d'escadron, arrêté et compromis dans une trame odieuse ourdie contre le gouvernement, a été désigné comme faisant partie de l'état-major de la place de Paris. Cet officier, qui a effectivement été employé en cette qualité, est du nombre de ceux qui n'ont pas été conservés à l'instant où M. le comte de Rochechouart a dû recomposer son état-major.

— Le 4, on a retiré de la rivière à Montereau, le cadavre d'un homme inconnu qui paroissoit y être depuis cinq ou six jours. En voici le signalement: Taille de cinq pieds deux pouces, robuste, cheveux noirs à la Titus, sourcils noirs, barbe châtaine, front haut et découvert, yeux gris-bleus, nez un peu aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, marqué de petite vérole, les bras sont blancs, et l'intérieur des mains n'annonce point un homme livré à des travaux pénibles. Il ne lui restoit de ses vêtemens que des bas marqués en rouge de la lettre *A*.

— Le tribunal de première instance a décidé hier qu'un divorce prononcé en l'an VIII à Milan, par M. Petiet, commissaire de la République française, entre des *sujets italiens*, étoit nul, attendu l'incompétence de cet officier, et parce que la loi du divorce n'étoit pas encore, à cette époque, admise en Italie. Le même jugement a déclaré nul l'acte de mariage célébré, par suite de ce divorce illégal, entre la femme divorcée et un officier-général français.

— Le conseil de révision, présidé par M. le maréchal-de-camp de Couchy, a confirmé aujourd'hui *à l'unanimité*, le jugement du deuxième conseil de guerre permanent, qui condamne à la peine des travaux forcés à perpétuité Antoine Leblanc, sous-lieutenant au deuxième régiment des chasseurs à cheval de l'ex-garde, dit les *éclaireurs rouges*, convaincu d'avoir frappé de coups de sabre sur les Boulevards, le 25 juin 1815, un serrurier nommé Rainfray, pour avoir crié *vive le Roi!* Le défenseur du réclamant a présenté, à l'appui de quatorze prétendus moyens de nullité, une lettre que son client attribue à un nommé Victor Houlier, sous-officier dans le même corps, lequel se vante de savoir toute la vérité dans cette affaire, et d'être seul en état de tirer d'embarras les innocens et les juges.

M. Debry, commissaire-ordonnateur, faisant les fonctions de procureur-général, a conclu à la validité du jugement, et son réquisitoire a été suivi.

On assure que le même conseil s'occupera samedi prochain du pourvoi du maréchal-de-camp Bonnaire et de son aide-de-camp Mietton. Les accusés ne seront pas présens à la séance, dont la lecture des pièces absorbera la plus grande partie.

— On lit dans le *Narrateur de la Meuse*: « Plusieurs des commandans des places fortes vont rendre compte de la conduite qu'ils ont tenue dans la défense des postes qui leur avoient été confiés. On cite, entre autres, le lieutenant-général Laurent, ex-commandant de Montmédi et de son arrondissement, comme devant être traduit sous peu, pour cet objet, devant un conseil d'enquête.

— S. M. a reçu, le 29 mai, une députation de la Société royale des Sciences de Paris, qui a l'honneur d'avoir pour son président S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême. Cette députation étoit composée de MM. le baron de Chenirat, doyen des conseillers du Roi; le comte de Champerost, Bezon, Perrier, Meallet, Coffin de Rony, ex-commissaire du Roi. La parole a été portée par M. l'abbé de Saint-Albin, vice-président, qui a fait à S. M. l'hommage de l'Annuaire de la Société. Le Roi a daigné l'accueillir avec la plus grande bonté.

— Le régicide Courtois, accompagné de sa fille, est arrivé à Bruxelles dans les premiers jours de ce mois.

Avis. — L'audience publique de M. le chancelier est remise au jeudi 20 de ce mois, et continuera d'avoir lieu désormais les 1er et 3e jeudi de chaque mois, depuis midi jusqu'à deux heures.

LOTERIE ROYALE DE FRANCE.

Tirage de Strasbourg du 7 juin.

86 — 42 — 53 — 4 — 5.

COURS DE LA BOURSE. — *Du 12 juin.*

Cinq pour cent consol., Jouiss. du 22 mars 1816. — 60f 5f 95c 60f 59f 95c 59f 90c 95c 90c 95c

Act. de la B. de Fr., Jouiss. du 1er janvier. — 1101f 25c 1100f 1101f 25c

Oblig. du Trésor, pr o/o p. par an. — 3 7/8.

FEUILLETON DU JOURNAL DES DEBATS.

Jeudi 13 Juin 1816.

THÉATRE FRANCAIS.

L'Ecole des Femmes, *le Bourru bienfaisant*.

Mlle Anaïs continuera ses débuts par le rôle d'Agnès dans la première pièce, et par celui d'Angélique dans la seconde.

OPÉRA-COMIQUE.

La Fête du Village voisin, *Jean de Paris*.

En attendant la prem. de *Charles de France*, op. en 2 actes.

ODÉON. — THÉATRE ROYAL.

Le Valet de son Rival, *les Conjectures*, *la Fête d'un Bourgeois*.

Samedi, *le Chemin de Fontainebleau*, divertissement en un acte mêlé de couplets.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Gouvernante, *M. Sans-Gêne*, *Lantara*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Singe, *le Souper de Henri IV*, *les Petits Braconniers*.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Le Chien de Montargis, *Maître Frontin*, *Alix et Blanche*.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

Eléonore de Lusignan, *les Faux Maris*.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

La Vallée du Torrent, *le Bateau à vapeur*.

THÉATRE DE M. COMTE.

Tous les jours, Expériences de physique.

SPECTACLE DE M. DEMMENIE, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n°. 15.

Expériences de vitrification, etc.

THÉATRE PITTORESQUE ET MÉCANIQUE.

Vues de nouveaux tableaux, Livourne et le Lever de la Lune.

TIVOLI, *rue Saint-Lazare*. — Bal champêtre.

JARDIN RUGGIERI, *rue Saint-Lazare*, n°. 20. — Bal.

WAUXHALL, *boulevard Saint-Martin*.

Bal. M. Colinet fils exécutera les solo de contredanses.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Début de Mlle Allan dans *les Prétendus*.

Mlle Allan, si l'on en croit l'affiche, est âgée de quinze ans; j'aimerois mieux qu'elle en eût dix-huit: son talent tiendroit moins du prodige, mais il seroit plus assuré. L'époque de l'adolescence est dangereuse pour l'organe du chant: on garde à peu près toute sa vie sa voix de dix-huit ans; on perd souvent à dix-huit celle que l'on a eue à quinze.

La débutante a fait preuve de sagesse et de modestie en choisissant pour son début le rôle agréable de Julie: il n'a rien d'effrayant par la force ni par l'étendue; mais il fournit à une cantatrice l'occasion de faire briller sa voix et son talent. Pour les paroles, il est piquant et malin; pour la musique, il est vif, varié, naturel, le récitatif y a la grâce et la mélodie du chant; et un air de bravoure parfaitement bien placé en situation, permet à un gosier flexible de développer toutes ses ressources, de déployer toutes ses richesses, de montrer sans affection toute la portée de la voix, et de prodiguer avec raison et avec vraisemblance ces ornemens qui donnent la mesure et indiquent le dernier terme des moyens.

C'est le théâtre de Strasbourg qui a formé Mlle Allan: elle s'y est exercée deux ans dans les premiers rôles du grand opéra et de l'opéra comique. Cette circonstance explique comment, malgré son extrême jeunesse, Mlle Allan montre déjà une travaux, et qu'elle retrouvera constamment, malgré la différence d'application. Si elle n'a pas été applaudie avec fureur dans le double rôle de Bélise et de Mme Argant, elle ne peut s'en prendre qu'à la nature même de ces rôles, qui ne sont pas de nature à forcer les *bravos*, et à provoquer des acclamations bruyantes. Mlle Regnier y a mérité le suffrage des connoisseurs par la sagesse de sa diction et la vérité de son jeu: c'est tout ce qu'il est permis d'espérer dans un personnage sacrifié; et cette récompense, qui est déjà la plus honorable, est aussi celle qui finit par avoir le plus d'influence sur le sort des personnes attachées au théâtre.

La Comédie Française lutte en ce moment contre la saison et contre l'absence de ses principaux membres: Talma est occupé au loin à faire ses récoltes; le médecin de Mlle Mars veut apparemment qu'elle se promène; celui de Mlle Duchesnois, qu'elle garde la chambre. Pour remplir tous ces vides, les débuts sont une foible ressource. C'est aux acteurs qui restent et qui se portent bien à redoubler d'efforts pour attirer le public, soit par la mise en scène de nouveaux ouvrages, soit en rajeunissant les anciens par de nouvelles distributions de rôles, ou quelque autre singularité piquante. On fait précisément tout le contraire; on a donné cinq fois *Mérope*, et quatre fois *la Mort de Pompée* dans l'espace d'un mois. Comment ne pas sentir qu'une répétition trop fréquente engendre à la fin le dégoût: *Consuetudine vilescunt!* Et que deviennent donc tant d'ouvrages du second ordre que l'on néglige et que l'on oublie, et dont la résurrection paieroit avec usure les peines que l'on se seroit données pour les rendre à la vie? *Warwick*, *Spartacus*, *Pierre-le-Cruel*, *Hypermnestre*, *la Veuve du Malabar*, *Médée*, *Blanche et Guiscard*, et tant d'autres tragédies ou comédies qui valent certainement mieux que *le Chevalier de Canolle*, n'attendent qu'un signal pour peupler la solitude du Théâtre Français. Qui empêche de les donner? Est-ce timidité? est-ce paresse? Le public ne supposera jamais l'une, et ne doit pas souffrir de l'autre. Nous allons, il est vrai, avoir *Charlemagne*; mais c'est une réputation à faire, et les autres sont toutes faites.

Il me reste bien peu de place pour parler de la seconde débutante; mais il n'en faut pas beaucoup pour Mlle Anaïs. Un amant diroit d'elle

Que c'est un abrégé des merveilles des cieux;

moi, qui ne suis que son admirateur, je me contente de dire que c'est un abrégé de toutes les qualités qui font une excellente actrice: une jolie figure, une prononciation nette et distincte, du naturel, de la finesse, de la sensibilité, voilà ce que Mlle Anaïs a montré dans le rôle d'Eugénie de *la Femme jalouse*, et dans celui d'Angélique de *l'Epreuve nouvelle*. Vue au microscope, Mlle Anaïs promet un sujet très précieux à la Scène française.

C.

841. *Traité de la Sphère et du Calendrier*; par M. Rivard, professeur de philosophie en l'Université de Paris, etc. Septième édition, faite sur la sixième donnée par M. Lalande; revue et augmentée d'un grand nombre de remarques relatives aux principaux phénomènes qui se passent dans le ciel, par M. Puissant, officier supérieur, chef des études à l'école d'application des ingénieurs-géographes, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. Un vol. in-8°. avec trois planches en taille-douce. Prix: 4 fr., et 5 fr. par la poste.

A Paris, chez Mme veuve Courcier, imprimeur-libraire pour les mathématiques, quai des Augustins, n°. 57;

Et chez le Normant, rue de Seine, n°. 8.

Digitized by Google

Digitized by Google